

	Livret A (LA)	Livret développement durable (LDDS)	Livret jeune (LJ)	Livret d'épargne populaire (LEP)	Plan épargne logement (PEL)	Compte épargne logement (CEL)	Livrets fiscalisés	Comptes à terme (CAT)	Parts sociales
Conditions	1 / personne	1 / personne	1 / personne (12-25 ans)	1 / personne (revenus modestes)	1 / personne	1 / personne	Illimité	Illimité	Illimité
Plafond de versement (avec les intérêts reçus, le plafond peut être dépassé)	23 000 €	12 000 €	1 600 €	7 700 €	61 200 € (225 € à l'ouverture et versements annuels de 540 € au minimum)	15 300 €	Sans plafond	Sans plafond	Sans plafond
Rendement	0,75% par quinzaine	0,75% par quinzaine	x% par quinzaine (Pas fixé mais obligatoirement > Livret A)	1,25% par quinzaine	- PEL ouvert avant 2018 : x% par quinzaine, cf date d'ouverture (+ prime d'Etat si prêt immo) - PEL ouvert à compter de 2018 : 1% par quinzaine	- CEL ouvert avant 2018 : 0,50% par quinzaine (+ prime d'Etat si prêt immo) - CEL ouvert à compter de 2018 : 0,50% par quinzaine	Au cas par cas.	La banque fixe la durée et le rendement. Le taux sera d'autant plus élevé que la durée de placement sera longue.	Libre, en fonction de la banque mutualiste.
Disponibilité	Oui	Oui	Oui	Oui	Tout retrait casse le PEL	Retraits possibles, à condition de conserver minimum 300 € sur le CEL.	Oui	Tout retrait casse le CAT	Fenêtres de vente
Pénalité en cas de retrait ?	Non	Non	Non	Non	Si la fermeture du PEL a lieu avant 2 ans, les intérêts sont recalculés au taux du CEL en vigueur à la date de clôture.	Non	Non	Pénalité de rendement en cas de retrait avant le terme fixé.	Non
Imposition (cf page fiscalité)	NET	NET	NET	NET	- PEL ouvert avant 2018 : 17,2% de PS (et PFU ou option IR à partir des 12 ans du PEL) - PEL ouvert à compter de 2018 : PFU ou option IR	- CEL ouvert avant 2018 : 17,2% de PS - CEL ouvert à compter de 2018 : PFU ou option IR	PFU ou option IR	PFU ou option IR	Produit logé en CTO ou PEA. Donc fiscalité du CTO ou du PEA (cf pages CTO et PEA)
Observations	x	x	A privilégier pour l'épargne de précaution si vous êtes éligible.	A privilégier pour l'épargne de précaution si vous êtes éligible.	Droit à prêt immo possible. Les nouveaux PEL n'ont ni rendement intéressant, ni droit à prêt intéressant (2,20%). Seuls les anciens PEL peuvent éventuellement avoir un rendement intéressant selon la génération du PEL (cf la page PEL).	Ouvre droit à crédit immo si CEL de plus de 18 mois. Droit à prêt à 2% d'un montant découlant d'une formule (23k€ maximum). Rendement et crédit peu intéressants actuellement.	Rarement intéressant. Sauf si vous profitez d'un taux promo plusieurs mois et que vous êtes non imposable.	Rarement intéressant.	Produit assimilé à des actions, mais peu rentable et peu liquide. A fuir.